

# COM(2026) 802 FINAL

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 30 octobre 2026

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 30 octobre 2026

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Proposition de décision d'exécution du Conseil relative à la clôture des plans d'action de Chypre destinés à remédier aux manquements constatés dans les rapports d'évaluation de l'application, par Chypre, de l'acquis de Schengen dans les domaines de la protection des données, du retour, de la gestion des frontières extérieures, de la coopération policière, de la politique commune de visas et du système d'information Schengen, conformément au règlement (UE) 2022/922**

*Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes*